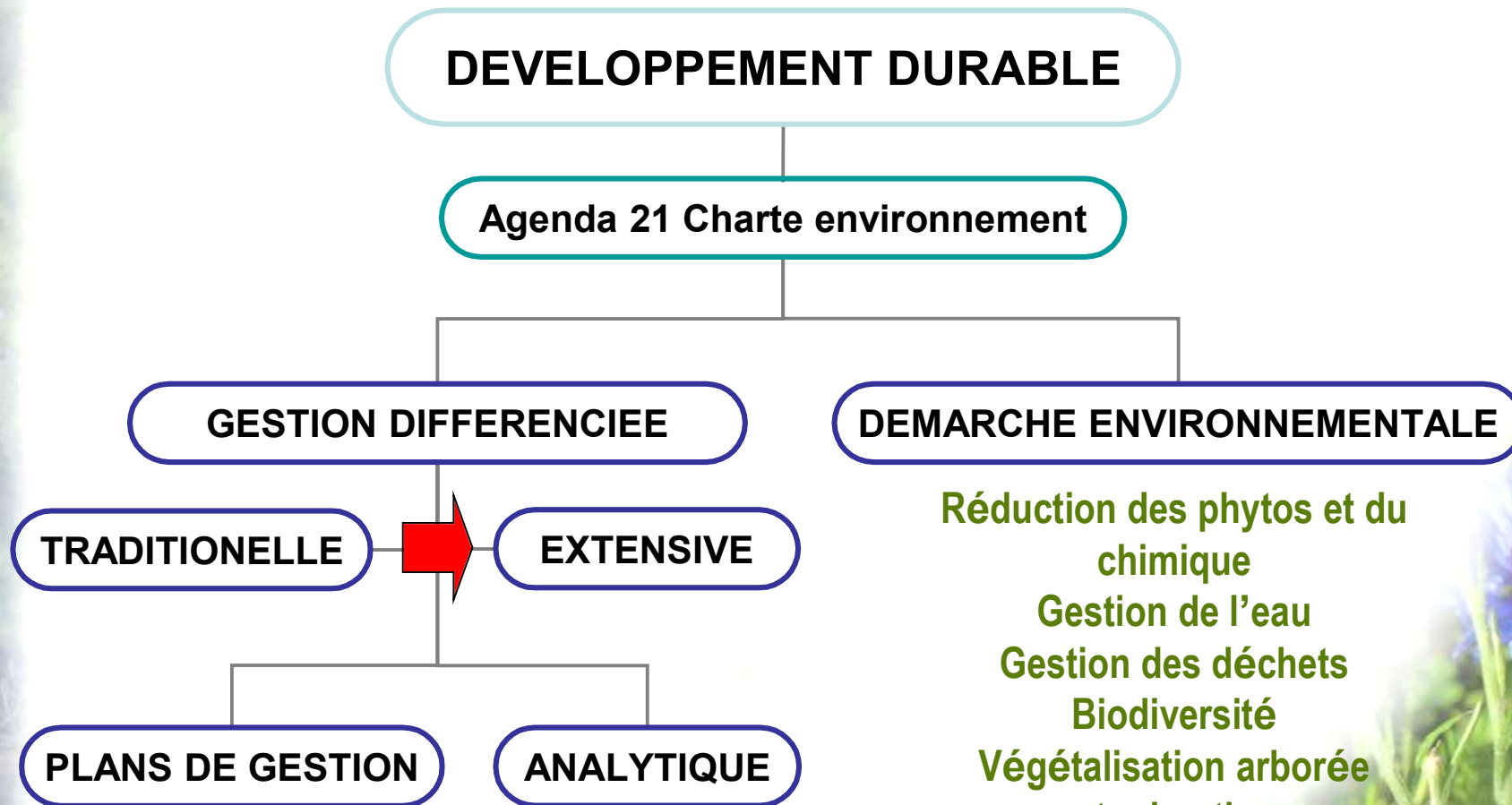




**L'évolution de la gestion des espaces verts des collectivités
dans une démarche de développement durable:
GESTION DIFFERENCIE - ECOGESTION**

Délégué Regional: Patrick LAFFORGUE

ÉVOLUTION DES PRATIQUES



MANAGEMENT ENVIRONNEMENTALE

GESTION EXTENSIVE

ECO AMENAGEMENT

ECOGESTION

GESTION DIFFERENCIEE

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

CONCEPTION DIFFERENCIEE

Gestion différenciée

- **Définition :**

*c'est la gestion qui prend en compte les caractéristiques géographiques, écologiques et paysagères des **différents** sites, leur fréquentation, leur **usage**... Afin d'adapter les interventions d'**entretien** en préservant **l'environnement**.*

- **Description**

Il s'agit de faire varier et de moduler la création et l'**entretien** des espaces en fonction de leur situation urbaine et historique, de leur **usage**, en allant d'un entretien **traditionnel** et soigné dit « horticole » à un entretien extensif, dit **écologique**.

Gestion différenciée

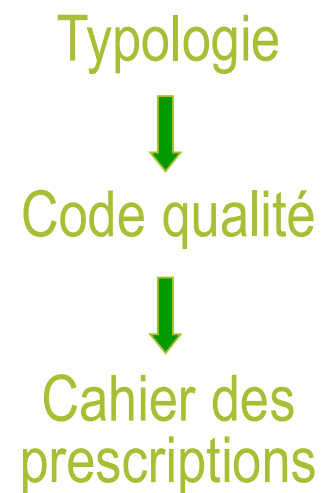
- La gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant un souci écologique à la conception et à la gestion des espaces verts. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine horticole et naturel d'une ville par le biais :
 - d'une connaissance exacte de ce patrimoine ;
 - de protocoles de gestion adaptés aux types de milieux ;
 - d'un plan de formation pour les agents, techniciens et les responsables ;
 - d'un engagement politique clair qui s'inscrit dans la perspective de développement durable et des agendas 21 locaux ;
 - d'une communication efficace auprès du public ;
- La variété des types d'espaces et de leurs affectations permet de répondre au mieux aux multiples utilisations contemporaines (loisirs familiaux, sportifs, festifs, pédagogiques, calme et repos, petite enfance...).

~~Traditionnelles → Gestion différenciée → Eco gestion~~
~~Gestion différenciée = Traditionnelles → Gestion extensive~~

■ **DESCRIPTION :**

- fleurissement
- strate herbacée
- les arbustes
- les arbres
- le mobilier et les équipements
- les surfaces inertes

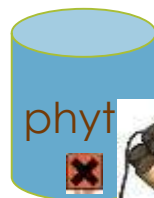
■ **MÉTHODOLOGIE :**



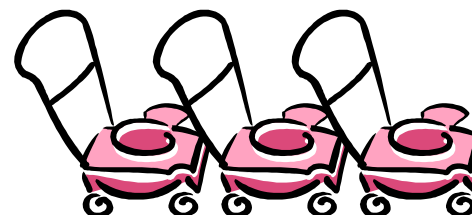
DIFFÉRENCIER LES USAGES = DIFFÉRENCIER L'ENTRETIEN

Vert, propre et net

1 jardins de prestige



2 jardins : espaces de rencontres, zones de jeux, de loisirs, square...



3 à la rencontre de la « nature »



4 nature sauvage



Diversité, nature évasion

Les atouts de la gestion différenciée



- La gestion différenciée est l'action centrale d'une démarche de développement durable pour un service espaces verts. C'est la seule qui prend en compte les trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental.
- Elle est en relation avec toutes les autres pratiques du service. Elle incite une démarche cohérente des services pour une gestion plus harmonieuse de la collectivité.

La gestion différenciée est une base de gestion en espaces verts

- Gestion du patrimoine arboré,
- Gestion du mobilier et des équipements,
- Plan de désherbage,
- Plan de fleurissement,
- Gestion des économies d'eau...

Gestion ou comptabilité analytique :
investissements,
moyens humains,
ratios,
coût...

« La connaissance du patrimoine et des moyens de productions sont indispensables à la gestion »



MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

- Communication
- Inventaire
- Code qualité et typologie des espaces
- Application sur les sites
- Évaluation



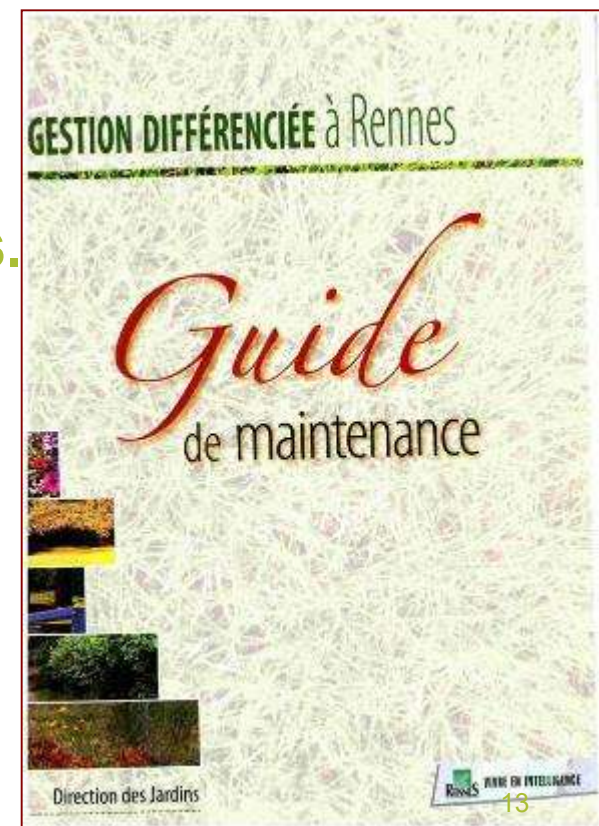
Code	Définitions variables
1	<p>La nature est mise en représentation aux travers des différents styles de l'art des jardins. Mise en scènes, suivi du détail, recherche des matériaux, végétaux rares et mis en valeur. Jardins contemplatifs.</p>
2	<p>Cet espace permet des usages variés avec différentes ambiances. Il est structuré par la palette végétale horticole. Le fleurissement est moins dense et il relève des arbustes, des vivaces et des bulbeuses.</p>
3	<p>Espace fonctionnel et constituant le cadre de vie de proximité. La palette végétale est composée de plantes horticoles ou indigènes.</p>
4	<p>Espace de détente et d'activités où la nature est sous contrôle. Le caractère local de l'espace doit être conforté par l'utilisation de végétaux indigènes sans exclure les végétaux horticoles.</p>
5	<p>Boisement, prairie, lieu humide, mare, éco système...Espace à vocation écologique, où le jardinier assure l'accès en sécurité du promeneur.</p>

Code	FLEURS	HERBE	ARBUSTE	ARBRE	INERTE
1	Massifs d'annuelles, nettoyage des fleurs	Gazon arrosé et tondu court régulièrement	Taille régulière, arrosage, travail du sol, remplacement	Taille architecturée, entretien des pieds	Bordure tranchée, désherbage
2	Annuelle, mais aussi arbuste et vivace	Arrosé, tonte sans ramassage ni désherbage	Taille raisonnée, arrosage, mulching	Taille de formation soignée	Allée entretenue par désherbage
3	Annuelle, mais aussi arbuste et vivace, prairie fleurie	Pelouse rustique, prairie urbaine	Taille raisonnée et libre, arrosage occasionnel, mulching	Taille de formation simple	Désherbage par zone des allées
4	arbuste et vivace, prairie fleurie	Prairie urbaine, tonte occasionnelle	Taille raisonnée, recépage, pas d'arrosage	Mise en sécurité	Sentier entretenu par piétinement
5	Fleurs naturelles	Prairie, fauchage	Pas de taille	Pas de taille	Sentier

Étape cahier de prescriptions



- Elaboration du cahier de prescriptions d'entretien correspondant au code qualité.
- Tableau synoptique des travaux courants et interventions.
- Réflexion sur les moyens humains, sur le changement de matériel et les investissements.
- Fiches techniques d'intervention : taille raisonnée des arbustes et arbrisseaux, programmation de l'arrosage, gazons et prairies....



Étape application

- **Mise en place : sur l'entité communale ou sur des espaces tests de références.**
- **Implication et formation des jardiniers dès la phase de réflexion.**
- **Communication et information des élus, des associations et des habitants.**
- **Suivi technique et financier, mettre en place des indicateurs de suivi.**

Étape évaluation

- **Calcul des coûts et évaluation des ratios (rapport surface/temps passé).**
- **Suivi pédagogique, scientifique et écologique.**
- **Ajustements, remise en cause suivant les objectifs économiques, sociaux ou environnementaux.**

Redéfinir nos missions



Des pratiques d'entretien différentes pour différents types d'espaces verts

Sauvegarder le Savoir-faire et l'Art du Jardinier

S'adapter à l'augmentation du patrimoine

Des actions éducatives vers le public : expositions écoles, jardins familiaux

Justifier les temps et les coûts

Valoriser et conserver le patrimoine végétal et historique

Connaître son patrimoine

Des espaces verts de même fonction entretenus de la même manière

Des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement

Communication

- Mise en œuvre de la communication à toutes les étapes.

> *Aucun changement positif sans cette action.*

- La validation et l'implication des élus.



- La sensibilisation et la formation des techniciens et jardiniers.

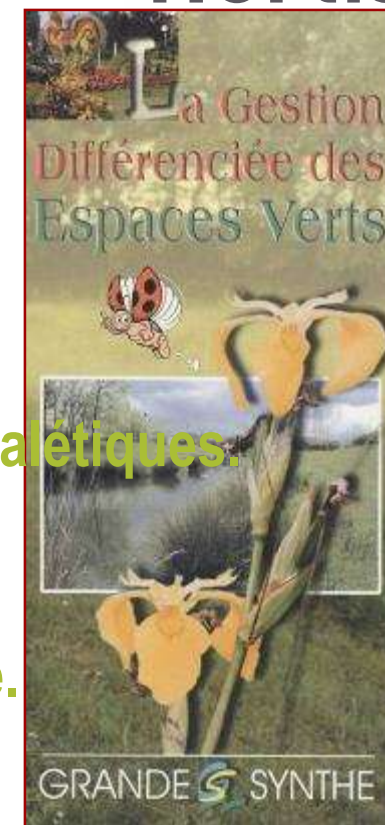
➤ *La participation active des jardiniers est indispensable.*

- L'information et les explications auprès du public des raisons du changement des pratiques.

- La valorisation d'une démarche participative pour une appropriation commune et une diffusion dans les pratiques de jardinage individuelle.

Communication : les outils

- Réunions, informations, formations, animations, manifestations événementielles, expositions.
- Démarche éducative auprès des enfants.
- Guides, plaquettes, panneaux informatifs et signalétiques.
- Reportages TV, articles de presses.
- Diffusion des Sites internet et de la bibliographie.





**La
démarche
environnementale
ou
Éco gestion**

Procédé

- Inventaire ou états des lieux, diagnostics, actions réalisées.
- Réflexions : définition des moyens, points faibles et points forts, actions à court terme et à la long terme.
- Application : en test ou générale.
- Évaluation, bilans, indicateurs de suivi, ajustements.
- Communication : Elus, Techniciens, Jardiniers, Publics.

Démarche environnementale



Les différentes Actions

- **Réduction des phytos et du chimique**
- **Gestion de l'eau**
- **Gestion des déchets**
- **Biodiversité**
- **Végétalisation arborée et arbustive**
- **Rôle social et éducatif des EV**



Démarche environnementale



Autres actions

- **Air** : qualité, maîtrise des pollutions. Bilan carbone.
- **Énergie utilisée** : CO2, Bilan carbone, Gaz à effet de serre, Empreinte écologique.
- **Bruit** : suivi des niveaux, planification des interventions, réduction des nuisances.
- **Sol** : connaissance du sol, détection des pollutions, méthodes culturales, amendements.
- **Préservation de biotopes** : protection légale, favoriser les zones humides.
- **Fleurissement plus écologique** : vivaces, prairie fleurie indigène, bulbes...

et actions à inventer pour préserver l'environnement.





Vers 0 phytos



- Inventaire des pratiques.
- Mise en place de plan communal de désherbage.
- Loi LABBE qui interdit l'utilisation des phytos en 2016 pour les collectivités mais déjà des interdictions à proximité des points d'eau ou de l'eau, les écoles, les aires de jeux, les maisons de retraites...Grenelle 2 et Ecophyto.
- La pollution de l'eau
- Le passage des certiphytos pour les agents territoriaux.
- La fertilisation
- Le paillage.
- La Protection Biologique Intégrée.
- Les méthodes alternatives en désherbage:
- L'acceptation de l'herbe.





- **Définir les zones** où le désherbage est nécessaire, facultatif voire inutile sur le territoire concerné
- **Identifier les zones à risque**, existantes ou à venir, afin de protéger la ressource en eau
- **Les pratiques selon les zones concernées** : mise en place des méthodes alternatives aux traitements chimiques et respect des bonnes pratiques lors de la réalisation d'un traitement chimique
- **Concevoir différemment** les nouveaux espaces pour limiter l'utilisation des produits.
- **Communiquer** et faire évoluer la perception des « mauvaises herbes »



ECONOMISONS L'EAU



- Planter des plantes locales adaptées au climat.
- Pailler avec des déchets végétaux ou du minéral.
- Modifier des espaces arrosés en espaces autonomes (jardins secs).
- Avoir des réseaux d'arrosage conformes et efficaces (répartition, automatique, centralisé, détection des fuites).
- Donner la bonne dose, au bon moment et à la bonne fréquence.
- Utiliser à minima l'eau potable, récupérer l'eau et diversifier les sources.
- Concevoir les espaces en utilisant l'eau de pluie (rejet des eaux des allées vers les gazons ou les massifs).

« Nul ne connaît la valeur de l'eau jusqu'à ce que le puit tarisse »

CONCLUSION

*Ce diaporama comme nos pratiques doit évoluer.
Il n'y pas de doctrine mais des pistes sujettes à débat.
Chacun doit avancer sur son propre chemin.*

Le jardinier est au cœur de cette évolution.

*Si le jardinier explique à l'utilisateur, comment par son travail, il
répond à ses multiples besoins, au moindre coût
et en préservant au mieux l'environnement,
alors, on peut affirmer avoir mis en place
la gestion différenciée et que l'on avance sur une écogestion des
espaces verts et naturels.*